

"Espagne: demande d'adhésion à la C.E.E. le 28 juillet" dans Le Figaro (20 juillet 1977)

Légende: Le 20 juillet 1977, le quotidien français Le Figaro commente la demande d'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne.

Source: Le Figaro. 20.07.1977. Paris. "Espagne: demande d'adhésion à la C.E.E. le 28 juillet", auteur:Kergorlay, Henri de.

Copyright: (c) Le Figaro

URL:

http://www.cvce.eu/obj/espagne_demande_d_adhesion_a_la_c_e_e_le_28_juillet_dans_le_figaro_20_juillet_1977-fr-6fd63a0d-1fc6-42de-b831-40cb67781613.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

Espagne: demande d'adhésion à la C.E.E. le 28 juillet

Le ministre des Affaires étrangères espagnol, Martinello Orteja, présentera le 28 juillet, à Bruxelles, la demande d'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne. Cette démarche doit être entérinée par le cabinet espagnol, aujourd'hui. Il est prévu que le 27 juillet M. Orteja rencontrera Roy Jenkins, le président de la commission, à Bruxelles, et le 28, Henri Simonet, président du conseil des ministres en exercice.

Rien de surprenant dans cette décision de Madrid de faire acte de candidature au Marché commun, sinon peut-être l'empressement mis par Adolfo Suarez à agir. Avant les élections, on pensait que les dirigeants espagnols attendaient l'automne. Certains parlaient même du début de l'année 1978.

La rapidité avec laquelle ont agi les dirigeants espagnols montre l'importance qu'ils attachent à cette opération. Cela pour deux raisons : sur le plan politique, l'entrée dans le Marché commun représente la fin de l'isolement. Après avoir passé quarante ans en marge de l'Europe, l'Espagne aspire à trouver sa place dans cette Communauté européenne. En même temps, cette coopération avec les Neuf ne peut que consolider l'évolution démocratique du pays.

Sur le plan économique, en revanche, les Espagnols reconnaissent que l'adhésion au Marché commun posera des problèmes. Et d'abord à leur industrie qui devra apprendre à jouer le jeu européen. Il lui faudra s'adapter. Banquiers et chefs d'entreprise, à Barcelone, Bilbao et Madrid, estiment que l'Espagne a besoin d'une période transitoire d'environ dix ans.

Pour ses partenaires, surtout pour la France, l'entrée de l'Espagne dans la Communauté sera lourde de conséquences. Les agriculteurs français ne l'ont pas caché: ils ont peur. L'an dernier, déjà, dans un rapport retentissant, le Centre national des jeunes agriculteurs avait souligné qu'il en résulterait «un enterrement de première classe» pour la viticulture et les fruits et légumes du sud de la France.

C'est pourquoi la position de la France est nette: l'Espagne, ainsi que la Grèce et le Portugal ne pourront être membres à part entière du Marché commun, sans qu'au préalable ait été réorganisée la production agricole méditerranéenne.

Du côté de l'industrie, le son de cloche est différent. On a hâte de voir les Espagnols intégrés à la Communauté. Pourquoi? Parce qu'actuellement il existe, entre l'Espagne et les pays de la C.E.E. un accord commercial préférentiel, signé en 1970, qui, estiment les chefs d'entreprise intéressés donne un sérieux avantage aux industriels espagnols, au détriment des industriels français. L'adhésion, souligne le C.N.P.F. donnerait des chances égales aux industriels français et espagnols, dans la mesure où les réglementations tarifaires seraient les mêmes pour tous. L'accord de 1970, actuellement en vigueur ne s'appliquait qu'à six membres. Il devait être renégocié, cet automne, pour être étendu aux Neuf. Ces discussions se confondront-elles avec les négociations indispensables sur la durée et la modalité d'une période transitoire pour l'Espagne?

C'est le 19 septembre que le Conseil des ministres de la Communauté se réunira pour entériner, officiellement, la demande espagnole. Les ministres tiendront, en effet, leur dernière réunion avant les vacances, le 26 juillet.

Henri de Kergorlay.